

Société de Tir du Canton de Lizy S/Ourcq

Mairie de Lizy suOurcq – Place de Verdun 77440 Lizy sur Ourcq

ASSOCIATION LOI 1901
AFFILIATION FFTIr N° 1077515
ENREGISTREMENT PREFECTORAL N° 03945
AGREMENTATION JEUNESSE ET SPORT N° AS 77031096
DECLARATION JEUNESSE ET SPORT N° 07799ET003
HOMOLOGATION STAND N° 516
N° SIRET 447 670 050 00015

Contact: stcl77@live.fr Site internet: stcl-info.fr

one miemet, ster mie.n

Assemblée Générale du 16 octobre 2016

55 présents et 32 pouvoirs pour 195 adhérents à jour de leur cotisation. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale 2016 peut avoir lieu.

Le secrétaire Geoffrey ouvre la séance à 14h32 en exposant le déroulé de la réunion.et lit le compte-rendu de l'AG de l'année précédente à haute-voix.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

1- Point financier:

La trésorière Audrey VILLADA prend la parole :

01/09/2015:	31/08/2016:
- Compte courant : 3.387,60 €	- Compte courant : 8.459,26 €
- Livret A: 9.858,83 €	- Livret A: 12.989,22 €
- Caisse : 243,20 €	- Caisses: 246,80 €
	- Caution salle : 250,00 €
	- Créances : 500,00 €
Compte de résultat :	Bilan:
	Actif: 22.445,28 €
Recettes de la saison : 49.122,89 €	(caution, créances, trésorerie)
- Dépenses de la saison : 41.353,02 €	- Passif : 14.675,41 €
= Bénéfice de : 7.769,87 €	(capitaux, report N-1, dettes)
	= Résultat de : 7.769,87 €

Gilles ROY (faisant office de commissaire aux comptes) confirme la régularité du bilan financier et valide les comptes.

Les conventions : actuellement nous avons 3 conventionnements avec la Gendarmerie, la Police Municipale de Crépy en Valois, la CRS4 de Pomponne. Les arriérés de la Gendarmerie ont été réglés, reste année 2016 en attente de paiement.

Présentation du Budget prévisionnel pour la saison 2016-2017 (cf annexe)

Approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

2- Mot du Président :

Rapport moral du président Frédéric HILPERT:

- Expose les faits marquants de l'année écoulée et l'avancée des travaux qui ont été réalisés.
- Depuis deux ans nous avons bloqué le nombre d'adhérents à 230 personnes, 100 personnes ont été éconduits du fait que le quota est atteint.

Décès survenus : M. Denis RASSE et M. Gabriel HANISET.

Point sécurité : le port de lunette de sécurité est obligatoire pour tous les tir à 15 m au T15 et au 25m

Hausse de Tarif:

- * Au vu de la hausse des prix des munitions, le prix de munitions pour la nouvelle saison sera :
 - pour les 9X19 de 17€ à 20€,
 - pour le 38Sp de 15€ à 18€ et,
 - pour le 22lr de 4,50€ à 5€.
- * De même augmentation du tarif « casse de câble au 50m » de 50€ à 80€, avec obligation de participer à la réparation, dans le cas contraire 20€ supplémentaire sera demandé.
- * Proposition d'augmentation du prix de la cotisation STCL de 101€ à 106€ pour permettre l'investissement.

Autre sujet:

Présentation de la F.E.N.I.T. qui souhaite souscrire une convention avec la STCL afin d'utiliser nos installations en dehors de nos heures d'ouverture. (le samedi matin hors concours et travaux). Accord de principe en attente du retour d'inscription auprès de la préfecture.

3- Point travaux:

Travaux effectués au cours de la saison 2015 – 2016 :

- Pose de piège à balle au 50m;
- Remise en état du chemin d'accès ;
- Casquette au 100m-200m;
- Installation de cendriers ;
- Installation d'un barbecue fixe ;
- Installation de panneaux d'affichage extérieur ;
- Entretien des espaces verts

Travaux envisagés pour la saison 2016 – 2017 :

- Installation piège à balle au 100m et ajout à 50m;
- Habillage des murs du pas de tir gong en bois et tapis caoutchouc ;
- Habillage poutre béton en bois au pas de tir 50m;
- Toiture de la partie club-house, 10m air comprimé, 50m et avance du T15;
- Aménagement de l'avance du T15
- Installation établi à l'entrée du 25m avec un tube à sable ;
- Prolongement de la clôture au pas de tir poudre noire et installation d'un piège à balle
- Installation d'un abri au pas de tir poudre noire

4- Renouvellement du Bureau :

Les sortants:

Dominique CHESTIER
 Francis CHASSIGNET
 Damien LELY
 Thierry LEMAIRE
 Jean-Louis THYES
 Philippe MARTEL
 réélu à l'unanimité par l'assemblée réélu à l'unanimité par l'assemblée réélu à l'unanimité par l'assemblée réélu à l'unanimité par l'assemblée

Les entrants : Un appel aux bonnes volontés est lancé au sein de l'assemblée et 3 adhérents se proposent :

- Romain LEMAIRE
- Franck PERIGNON
- Franck SLOWICK

Ils sont élus à l'unanimité par l'assemblée

5- Concours

Félicitations à notre compétiteur Frédéric POIRIER qui à fini 4éme au championnat nationale dans la discipline du 22 hunter.

La gestion des concours est entièrement autonome, les inscriptions aux concours financent les lots, les fournitures de tirs (cibleries ...) et la restauration des participants. Une douzaine de personnes se sont inscrites aux concours cette année. De ce fait la valeur des lots augmente d'année en année, mais plus le nombre de compétiteurs sera élevé plus la valeur augmentera. Les lots seront des chèques cadeaux « illicado » d'une valeur de 55 ; 45 et 30€.

6- Questions diverses

Peut-on mettre de l'éclairage au dessus des tables de tir au 100/200m ? Oui, cela sera effectué prochainement Possibilité d'un retourneur de cible au 25m ? Nous allons étudier les solutions proposées par GIROCIBLE

La séance est levée à 16H15

Le président

Le trésorier

Le secrétaire

Audrey VILLADA

Geoffrey HANISET



Société de Tir du Canton de Lizy S/Ourcq

Mairie de Lizy sur Ourcq – Place de Verdun 77440 Lizy sur Ourcq

ASSOCIATION LOI 1901
AFFILIATION FFTir N° 1077515
ENREGISTREMENT PREFECTORAL N° 03945
AGREMENTATION JEUNESSE ET SPORT N° AS 77031096
DECLARATION JEUNESSE ET SPORT N° 07799ET003
HOMOLOGATION STAND N° 516
N° SIRET 447 670 050 00015

Contact: stcl77@live.fr

Site internet: stcl-info.fr

Réunion du 16 octobre 2016

Début de la réunion 16h45 :

Sont présents: Francis CHASSIGNET, Bruno CHESTIER, Dominique CHESTIER, Patrick CORDONNIER, Bruno DEBEAURAIN, Didier FOLLIARD, Stéphane FRANÇOIS, Geoffrey HANISET, Emmanuel HESSELS, Frédéric HILPERT, Damien LELY, Romain LEMAIRE, Pascal NOE, Hassen OUADFEL, Franck PERRIGNON, Frédéric POIRIER, Pascal POULAIN, Jean-Michel ROLLAND, Gilles ROY, Franck SLOWICK, Jean-Louis THYES, Audrey VILLADA.

Soit: 22 personnes

Sont excusés: Franck ALLION, Thierry LEMAIRE.

Soit: 2 personnes

Sont absent: Philippe MARTEL

Soit: 1 personne

POINTS DU JOUR:

- 1 Election du Comité Directeur
- 2 Liste des permanences
- 3 Présentations des nouveaux permanents et rappels divers
- 4 Prévisions de travaux
- 5 Conventions

A l'issue de notre assemblée générale de ce jour, nous souhaitons la bienvenue aux trois nouveaux membres qui nous rejoignent au sein du bureau.

1) Election du Comité Directeur :

Election du Président :

M. Frédéric HILPERT, se représente à son poste

Réélu à l'unanimité

Election du Vice - Président :

M. Stéphane FRANCOIS, se représente à son poste

Réélu à l'unanimité

Election du Trésorier :

Mme Audrey VILLADA se représente à son poste

Réélue à l'unanimité

Election du Trésorier Adjoint

M. Gilles ROY se représente à son poste

Réélu à l'unanimité

Election du Secrétaire

M. Geoffrey HANISET se représente à son poste

Réélu à l'unanimité

Election du Secrétaire Adjoint

M. Bruno CHESTIER se représente à son poste

Réélu à l'unanimité

2) Liste des permanences et PSC1

Elle a été établie du 31/10/2016 au 05/12/2016. La prochaine réunion aura lieu le samedi 03 décembre 2016 à la STCL. La liste des participants au PSC1 est établie définitivement par les 5, 19 et 26 novembre 2016, par conséquent le club sera fermé

pour le bon déroulé de la formation.

Cette formation est proposée afin qu'au moins le permanent présent puisse réagir comme il se doit fasse à un « danger ». Le coût de la formation est de 50 € par personne, elle est assurée par la Protection Civile. A l'issu le permanent reçoit un diplôme attestant de sa capacité à donner les Premier Secours.

3) Présentations des nouveaux permanents et rappels divers

Le Président souhaite la bienvenue aux trois nouveaux membres du bureau :

- Franck PERIGNON
- Romain LEMAIRE
- Franck SLOWICK

M. Philippe MARTEL ne s'étant pas présenté à la deuxième partie de la réunion de ce jour, il est considéré démissionnaire de fait. Il lui sera demandé de nous restituer les moyens d'accès à nos installations.

Il est rappelé aux permanents de veiller aux respect des règles de sécurité.

Un journal veut faire un reportage dans un club de tir d'Île-de France. Au cas où un journaliste se présente, veuillez appeler le numéro afficher sur le moniteur de sécurité. Ne répondez à aucune question et ne leur faites pas visiter les installations. Les propos que l'ont pourraient tenir peuvent être détournés et porter préjudice à notre sport. La seule voie officielle reste la ligue qui a un service de communication.

Il est rappelé qu'une nouvelle fiche de caisse est en fonction, veuillez bien la remplir afin de faciliter les opérations de vérifications faites par le trésorier.

4) Prévisions de travaux

Toiture Club House: Les travaux doivent débuté vers le début novembre pour une durée de 10 jours.

5) Conventions

L'association FENIT à solliciter la STCL à l'établissement d'une convention pour l'usage de nos installations en dehors de nos horaires d'ouverture.

L'accord est soumis au vote des membres du bureau : 21 voix pour et 1 contre

Accord de principe voté à la majorité

La séance a été levée à 17h05.